

●●●Poulin, LaFlèche, Simard, Tellier et Trudeau ont répété l'exploit qui immortalisa le 22e...

(Suite de la dernière page)

Plus tard, au cours de l'attaque finale du 17 au 18 octobre, les compagnies qui commandaient les majors Poulin et Tellier. Dans une obscuroté complète, c'est au compas et en se guidant sur les étoiles que l'on suivit la route conduisant au cours d'eau. Malgré les difficultés énormes, Poulin ne fit aucune erreur. Ses hommes et ceux de Tellier, qui les suivaient de près, atteignirent à l'heure dite, l'endroit où devait se faire la traversée et y préparèrent l'attaque.

A Poulin et à Tellier, une fois rendus là, il manquait, cependant, quatre pelotons. Le lieutenant François LaFlèche, d'Ottawa, et le lieutenant Mark Devlin, de Québec, avaient en arrière pour déloger l'ennemi qui s'était installé dans une maison qu'il avait fortifiée en amont du Marano. Un peu plus loin, un peloton de Teles, se battait aussi.

Les deux troupes, avant d'arriver à la rivière, eurent à se battre avec l'ennemi qui se défendait avec une résistance acharnée. Les deux troupes, avant d'arriver à la rivière, eurent à se battre avec l'ennemi qui se défendait avec une résistance acharnée. Les deux troupes, avant d'arriver à la rivière, eurent à se battre avec l'ennemi qui se défendait avec une résistance acharnée.

On donna de nouveau l'attaque. Elle fut encore un succès. Le colonel, un gars de Trois-Rivières, envoya alors comme renforts des compagnies commandées par Simard et par le major L. Frémont Trudeau, de Québec, en leur donnant l'ordre de contourner la position où les nazis tenaient et de laisser à Poulin le soin d'en disposer.

Pendant que Trudeau et Simard passaient à côté à toute vitesse, Poulin qui n'avait plus que 40 hommes et LaFlèche comme officier attaquait une fois de plus. Il échoua. Il fallut transporter à l'arrière son dernier officier, blessé. Une quatrième fois, il fit le tour de la petite place, l'encercla. Mais l'ennemi, profitant de l'obscurité, complice, échappa au piège. Cette opération avait réduit les effectifs de sa compagnie à 35 hommes, y compris son sergent-major et lui-même.

Entre temps, Trudeau et Simard allaient à l'avant. Puis Trudeau se heurta à un gros château, puissamment défendu, le château des Vergers. Simard continua de pousser dans la direction de l'objectif qui ne trouvait à 3.000 verges plus loin. Mais le colonel amena la compagnie de Teles pour avoir soin du château et ordonna à Trudeau de continuer à aller de l'avant sans perdre plus de temps. Jusqu'à l'arrivée de Teles, Trudeau exerça une terrible pression sur l'adversaire.

Le lieutenant P.-P. E. Laroche, de Trois-Rivières, et de Poterbach, Ontario, s'empara d'une ou deux maisons près du château et prit quelques prisonniers. Le peloton du lieutenant Claude Gagnon, de Rimouski, en fit autant dans un secteur peu élevé. Puis on découvrit les deux chars allemands. Des six canons automobiles et des trois chars que l'on envoyait pour aider les Canadiens, trois canons et deux chars furent réduits au silence. C'était un enfer d'obus explosant partout, de tanks en feu, d'hommes blessés.

L'artillerie moyenne qui appuyait le régiment réduisit l'ennemi au silence jusqu'à l'arrivée de la compagnie de Teles.

AU EDGEWATER... CHEMIN LAKESHORE... Dégustez... Dîners... L'endroit idéal pour une agréable... de frappe de couvert... Émissions de... Hockey "Imperial"... Orchestre... Téléphone: Pointe-Claire 450



AUJOURD'HUI

Toute personne soucieuse de sa correction porte des SLATER dont le chaussant est parfait.



SLATER POUR HOMMES ET FEMMES

CHRONIQUE JUDICIAIRE

par Adolphe NANTÉL — Prix David 1932

Fred Rose veut aller outre-mer pour trouver un de ses témoins

Demande de Commission rogatoire dans l'action en libelle instituée par Me Jean Drapeau — "La Cinquième Colonne d'Hitler dans Québec". L'hon. juge Louis Cousineau décide de délibérer

L'hon. juge Louis Cousineau, de la division de Pratique de la Cour supérieure, a hier décidé de délibérer sur le sujet d'une demande faite par M. Fred Rose, député de Montmartre-Cartier aux Communes, pour obtenir une commission rogatoire aux fins d'interroger le lieutenant Guy Caron, actuellement en service outre-mer. La requête a été présentée au sujet d'une poursuite en libelle au montant de \$500, instituée par Me Jean Drapeau, contre Rose, à la suite de la publication par le député communiste-progrèsiste Rose, d'un pamphlet intitulé: "La Cinquième Colonne d'Hitler dans Québec". Les autres défendeurs avec Rose sont MM. Léopold et Oscar Bédelle, propriétaires du "Progrès de Villars", éditeurs de la version française du pamphlet en question et la Progress Publishing Company, toutes deux de Toronto, qui imprimèrent la version anglaise du pamphlet.

Dans son action, Me Jean Drapeau se plaint que Rose le représente comme un fasciste et pro-nazi, comme un personnage dangereux favorisant les méthodes violentes en politique telles que la sup-

pression des partis d'opposition et l'assassinat de ses adversaires.

En défense, Fred Rose donne la source de ses renseignements sur les accusations portées contre Me Drapeau et affirme que le lieutenant Caron lui a rapporté, avec l'appui de déclarations assermentées, certaines remarques faites au cours de conversations avec Me Drapeau, lesquelles remarques justifiaient pleinement la teneur de son pamphlet. Comme le témoin Caron, d'après Rose, se trouve trop jeune pour prêter serment, il est impossible de prévoir la date de son retour au pays, une demande de commission rogatoire simple, avec un juge avocat-général de l'armée qui présentera un questionnaire au témoin Caron.

Mes Alfred Tourigny, c.r., et Guy Favreau, avocats de Me Drapeau, se sont fortement opposés à la requête, en soutenant que la demande semblait déjà émise, et que, dans le cas contraire, le témoin Caron est trop important pour être ainsi interrogé à distance.

Mes N. Fenster et G. Papineau, avocats de Rose, ont représenté les défendeurs Rose et Bédelle.

La manie de Boursier

Rodolphe Boursier, sans domicile connu, avait le 17 octobre 1944, communiqué à la police, un questionnaire relatif à la situation de la ville de Québec, en 1916, est, rue St-Catherine, il fit suivre 16 lettres, évaluées à \$15 par le proprio, M. Leslie Bayne. Le prévenu qui devait subir son jugement, a été jugé hier, devant le juge René Thérberge, et a été déclaré coupable. Me John E. Elliott, c.r., avocat de la défense, soutient au tribunal que l'inculpé n'a pas pu écrire ces lettres, qu'il a passé cinq heures dans les cellules, lors de son arrestation. Le juge émet un jugement de culpabilité, mais ne recommande pas de prison.

Rendons à Thémis...

En toute justice pour Me Raymond Noël, disons qu'il représente le département de la Voirie provinciale dans cette affaire de réclamation d'une parcelle de terrain appartenant à la Communauté des Soeurs Gracia, à la Côte-de-Liesse, et décidée samedi dernier par le juge René Thérberge. Me Victor Chabot, c.r., avait été l'avocat conseil pendant l'instance.

On sait que les religieuses ont perdu leur appel d'un jugement de la Cour supérieure, confirmant une ordonnance de la Révisé des services publics, leur accordant \$26,383 pour leur propriété, alors qu'elles réclamaient \$75,723. M. Charles Marquette, expropriateur en chef de la Voirie provinciale, avait été le principal témoin devant le juge et ses chiffres étaient acceptés.

Le contrôle des prix

A. Denault, de Chambly-Bassin, déclaré coupable d'avoir vendu une chaise-neige et une automobile à des prix défendus par la Commission des prix de guerre, était hier condamné à une amende de \$300 et au paiement des frais par le juge René Thérberge. Un délai de huit jours a été accordé à la défense. Mes Léon Crestohl et Claude Prévost, c.r., représentaient la poursuite.

La maison Sterling Woolens & Silks, coupable de vente de lainages à prix trop élevés et d'avoir fait passer des marchandises sans en faire figurer le prix sur la Commission des prix de guerre, était hier condamnée à deux amendes de \$500 et aux frais par le juge T.-A. Fontaine. Me Munro Abbey, avocat de la défense, a expliqué au tribunal qu'il s'agissait de délits techniques et que certains employés, par leur négligence, en étaient responsables. Dans le passé, cette maison s'est fait un nom de réputation pour ses vêtements de guerre. Me Léon Crestohl représentait la poursuite.

Medmodosky est aliéné

Sam Medmodosky, âgé de 50 ans, accusé du meurtre de sa femme, Irene Lessar, et de son beau-frère, Shey Tafel, a été déclaré hier incapable de subir son procès par un jury des Assises, pour cause d'aliénation mentale. Me John Bumby, c.r., représentait le ministère public alors que Me Lucien Gendron, c.r., occupait en défense.

Un long sommeil...

Henry Patry, sans domicile connu, devait subir son procès, hier, devant le juge Omer Lévesque, sous une accusation de menaces au rapport du docteur Daniel Plouffe, médecin-légiste de la province, au sujet de l'examen mental de l'inculpé n'est pas encore prêt. Il était donc ajourné au 24 octobre. Me Maurice Fautoux représente la poursuite.

Patry aurait dit à sa légitime, le 28 septembre: "Ce soir c'est le bout, si les enfants peuvent attendre, on va en finir. Tu vas venir à bout de dormir." Il aurait en plus menacé sa fille en lui criant: "Je la tue là." (Les points de suspension sont nécessaires à cause de la guerre.)

L'utilité du calendrier!

Un avocat éminent demandait hier au juge René Thérberge d'ajourner une enquête judiciaire au 20 octobre. Le tribunal, surpris, et pour cause, de souligner: "J'aimerais à signaler au savant avocat que le 20 est un dimanche. Il y a un calendrier sur le mur!"

Le disciple de Thémis s'excuse et obtient son ajournement pour le 30 octobre, un lundi.

Action contre la ville

M. Albert Benoit, de Montréal, vient d'instituer une action de \$5,000 contre la ville de Montréal, à la suite de blessures que s'est infligées sa femme, Alphonsine Dupili, en tombant sur le trottoir de la rue Bonsecours, en face du numéro 420, le 17 janvier 1944. Le demandeur, représenté par Me Salustio Lavery, c.r., allègue que le trottoir était glissant et qu'il blâme la ville de Montréal de cet état de choses. Dans sa chute la victime s'est fracturée la main droite du pied droit, nécessitant un séjour de 30 jours à l'hôpital. (C.S. 228,602)

La corroboration indispensable dans ces cas

Intéressant point de droit soumis au juge René Thérberge — La version d'une fillette qui n'a pas prêté serment

Un inculpé accusé d'attentat à la pudeur doit connaître son sort ce matin. Le juge René Thérberge, après avoir écouté la version d'une fillette de sept ans, a ajourné son jugement pour décider de l'affaire. Me Conrad Pelletier, c.r., avocat de la défense, a souligné un point de droit fort intéressant dans son plaidoyer en exposant: "Le témoignage de l'enfant n'est pas corroboré et le Code pénal exige dans ces crimes une corroboration absolue, surtout si le témoin est trop jeune pour prêter serment. Je crois qu'à l'enquête judiciaire le tribunal se doit de libérer le suspect parce que cette corroboration nécessaire manque du tout au tout."

Me Louis-Philippe Mercure, avocat du service de la police, dit ensuite: "Je crois que le fait pour la ma-

man, de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi.

Non conféré fait erreur, souligne Me Pelletier. Si les notes sténographiques d'après lesquelles on verrait que la mère a vu son enfant sur le perron de la loge. Et cet immeuble est une maison de rapport avec au moins une dizaine de locataires.

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Le juge Thérberge a dit: "Le fait de voir sortir sa fillette du domicile du prévenu, constitue la corroboration exigée par la loi."

Traces de sang qui conduisent les détectives chez un suspect

Montre de magasin brisée avec le coup de pied d'un suspect qui fuit en voyant les agents. — Mais pour son malheur il laisse du sang sur le trottoir et sur son perron

Des traces de sang sur le trottoir, ont conduit les détectives municipaux au domicile de Paul Couture, ces jours derniers, après une audacieuse tentative de cambriolage au magasin Jack Shoe Shop, 101, est, rue St-Catherine. L'inculpé a subi son enquête judiciaire, hier, devant le juge René Thérberge et le tribunal, après avoir écouté un seul témoin, le sergent-détective Eugène Héroux, ordonna l'examen volontaire de l'inculpé, fixé au 23 octobre. Me John E. C. Elliott, c.r., avocat de la défense, n'a pas demandé de cautionnement.

Le détective Héroux a déclaré, à la demande de Me Louis-Philippe Mercure, avocat du service de la police: "Il pouvait être trois heures du matin, le 3 octobre, quand j'ai pris Couture en flagrant délit de cambriolage. Je le vis se retourner sur le trottoir, en face du magasin Jack Shoe Shop. Il s'est reculé un peu pour donner un magistral coup de talon de son soulier gauche dans la montre de la façade. Je partis à sa poursuite pour le perdre de vue en arrivant rue Hôtel-de-Ville. Mais je découvris des traces de sang sur le trottoir. Je suivis ces traces jusqu'au numéro 1428, rue Hôtel-de-Ville. Les traces se continuaient sur les marches du perron. Je suis entré avec mon compagnon et nous avons trouvé le sus-

pect baignant dans son sang. Il s'était blessé au pied en brisant la glace du magasin et le sang fusait partout dans sa chambre. Nous l'avons transporté d'urgence à l'hôpital St-Luc pour le faire traiter."

AVIS LEGAL

Province de Québec, District de Montréal.

COUR SUPÉRIEURE

No 1694.

AVIS est, par les présentes, DONNE que j'ai été nommé administrateur provisoire à la succession vacante de LEOPOLD LAUZON, en son vivant ouvrier des cités et districts de Montréal, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable juge Le Cousineau, le 21 septembre 1944.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession devront les produire dans les QUINZE (15) jours d'aujourd'hui entre les mains du sous-juré, et toutes personnes endettées envers ladite succession devront acquitter leur dette dans les QUINZE (15) jours d'aujourd'hui entre les mains du sous-juré. Pour toute information, s'adresser:

J.-A. ARCHAMBAULT, Administrateur provisoire, 85 est, rue St-Jacques, 4e étage — annexe, Palais de Justice, Montréal, Qué.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffroy & Prud'homme

AVOCATS ET PROCUREURS

112, rue Saint-Jacques

Tél: HARBOR 8177

RAIS & CAMPBELL

AVOCATS ET PROCUREURS

132, rue St-Jacques

Tél: HARBOR 8177

FAUTEUX & MATHIEU

AVOCATS ET PROCUREURS

132, rue St-Jacques

Tél: HARBOR 8177

W. Félix Mercier S.A., L.L.

AVOCAT

4, rue Notre-Dame est - Chambre 903

Téléphones: 1-ATLANTIC 4261

Bureau: L'ANCIEN 9482

M. Hellman Swards

AVOCAT-PROCUREUR

AVOUE

Edifice de la CIE des Tramways

P.L. 8222

LA 7209-7200

Solr: 3875 Wellington

WE 2214

YVES PELLETIER

AVOCAT

60 ouest, rue St-Jacques

Suite 600-601

Montréal

Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30 du lundi au vendredi.

Le samedi, le magasin ferme à 1 heure

EATON

DIVANS STUDIO SIMMONS

SPECIAL MERCREDI 47.95

En grande demande de nos jours, pour chambres à double usage, et dans les maisons où on reçoit fréquemment des visiteurs en ce temps de guerre. Ressorts dans les matelas et la base. Etoffe de coton de belle qualité, verte, bleue, rouge et vin. Se transformant en lit double ou en lits jumeaux.

Litère, au septième

T. EATON CO LIMITED

OF MONTREAL

PREVEZ LES RHUMES!

COMPRIMÉS DOMINION GBO

Ne permettez pas qu'un rhume ralentisse votre travail. Pour rester actif, prenez des comprimés DOMINION GBO. Ils ont un agent de police sur la poitrine. Les trouvez dans toutes les pharmacies.

Tempo perdu est production perdue!

Un avocat éminent demandait hier au juge René Thérberge d'ajourner une enquête judiciaire au 20 octobre. Le tribunal, surpris, et pour cause, de souligner: "J'aimerais à signaler au savant avocat que le 20 est un dimanche. Il y a un calendrier sur le mur!"

Le disciple de Thémis s'excuse et obtient son ajournement pour le 30 octobre, un lundi.

Action contre la ville

M. Albert Benoit, de Montréal, vient d'instituer une action de \$5,000 contre la ville de Montréal, à la suite de blessures que s'est infligées sa femme, Alphonsine Dupili, en tombant sur le trottoir de la rue Bonsecours, en face du numéro 420, le 17 janvier 1944. Le demandeur, représenté par Me Salustio Lavery, c.r., allègue que le trottoir était glissant et qu'il blâme la ville de Montréal de cet état de choses. Dans sa chute la victime s'est fracturée la main droite du pied droit, nécessitant un séjour de 30 jours à l'hôpital. (C.S. 228,602)

Un long sommeil...

Henry Patry, sans domicile connu, devait subir son procès, hier, devant le juge Omer Lévesque, sous une accusation de menaces au rapport du docteur Daniel Plouffe, médecin-légiste de la province, au sujet de l'examen mental de l'inculpé n'est pas encore prêt. Il était donc ajourné au 24 octobre. Me Maurice Fautoux représente la poursuite.

Patry aurait dit à sa légitime, le 28 septembre: "Ce soir c'est le bout, si les enfants peuvent attendre, on va en finir. Tu vas venir à bout de dormir." Il aurait en plus menacé sa fille en lui criant: "Je la tue là." (Les points de suspension sont nécessaires à cause de la guerre.)

L'utilité du calendrier!

Un avocat éminent demandait hier au juge René Thérberge d'ajourner une enquête judiciaire au 20 octobre. Le tribunal, surpris, et pour cause, de souligner: "J'aimerais à signaler au savant avocat que le 20 est un dimanche. Il y a un calendrier sur le mur!"

Le disciple de Thémis s'excuse et obtient son ajournement pour le 30 octobre, un lundi.

Action contre la ville

M. Albert Benoit, de Montréal, vient d'instituer une action de \$5,000 contre la ville de Montréal, à la suite de blessures que s'est infligées sa femme, Alphonsine Dupili, en tombant sur le trottoir de la rue Bonsecours, en face du numéro 420, le 17 janvier 1944. Le demandeur, représenté par Me Salustio Lavery, c.r., allègue que le trottoir était glissant et qu'il blâme la ville de Montréal de cet état de choses. Dans sa chute la victime s'est fracturée la main droite du pied droit, nécessitant un séjour de 30 jours à l'hôpital. (C.S. 228,602)

Un long sommeil...

Henry Patry, sans domicile connu, devait subir son procès, hier, devant le juge Omer Lévesque, sous une accusation de menaces au rapport du docteur Daniel Plouffe, médecin-légiste de la province, au sujet de l'examen mental de l'inculpé n'est pas encore prêt. Il était donc ajourné au 24 octobre. Me Maurice Fautoux représente la poursuite.

Patry aurait dit à sa légitime, le 28 septembre: "Ce soir c'est le bout, si les enfants peuvent attendre, on va en finir. Tu vas venir à bout de dormir." Il aurait en plus menacé sa fille en lui criant: "Je la tue là." (Les points de suspension sont nécessaires à cause de la guerre.)

L'utilité du calendrier!

Un avocat éminent demandait hier au juge René Thérberge d'ajourner une enquête judiciaire au 20 octobre. Le tribunal, surpris, et pour cause, de souligner: "J'aimerais à signaler au savant avocat que le 20 est un dimanche. Il y a un calendrier sur le mur!"

Le disciple de Thémis s'excuse et obtient son ajournement pour le 30 octobre, un lundi.

Action contre la ville

M. Albert Benoit, de Montréal, vient d'instituer une action de \$5,000 contre la ville de Montréal, à la suite de blessures que s'est infligées sa femme, Alphonsine Dupili, en tombant sur le trottoir de la rue Bonsecours, en face du numéro 420, le 17 janvier 1944. Le demandeur, représenté par Me Salustio Lavery, c.r., allègue que le trottoir était glissant et qu'il blâme la ville de Montréal de cet état de choses. Dans sa chute la victime s'est fracturée la main droite du pied droit, nécessitant un séjour de 30 jours à l'hôpital. (C.S. 228,602)

Un long sommeil...

Henry Patry, sans domicile connu, devait subir son procès, hier, devant le juge Omer Lévesque, sous une accusation de menaces au rapport du docteur Daniel Plouffe, médecin-légiste de la province, au sujet de l'examen mental de l'inculpé n'est pas encore prêt. Il était donc ajourné au 24 octobre. Me Maurice Fautoux représente la poursuite.

Patry aurait dit à sa légitime, le 28 septembre: "Ce soir c'est le bout, si les enfants peuvent attendre, on va en finir. Tu vas venir à bout de dormir." Il aurait en plus menacé sa fille en lui criant: "Je la tue là." (Les points de suspension sont nécessaires à cause de la guerre.)

L'utilité du calendrier!

Un avocat éminent demandait hier au juge René Thérberge d'ajourner une enquête judiciaire au 20 octobre. Le tribunal, surpris, et pour cause, de souligner: "J'aimerais à signaler au savant avocat que le 20 est un dimanche. Il y a un calendrier sur le mur!"

Le disciple de Thémis s'excuse et obtient son ajournement pour le 30 octobre, un lundi.

Action contre la ville

M. Albert Benoit, de Montréal, vient d'instituer une action de \$5,000 contre la ville de Montréal, à la suite de blessures que s'est infligées sa femme, Alphonsine Dupili, en tombant sur le trottoir de la rue Bonsecours, en face du numéro 420, le 17 janvier 1944. Le demandeur, représenté par Me Salustio Lavery, c.r., allègue que le trottoir était glissant et qu'il blâme la ville

Le Canada pour
tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association
Membre de l'Association des journaux du Canada

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada
Limitée, au numéro 23, rue Saint-Jacques, à Montréal

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Par la poste
Canada (sauf Montréal et Québec) \$ 6
Etats-Unis et Empire Britannique \$ 8
Union Postale \$ 12
Livraison à domicile \$ 10
Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef: Edmond Turcotte

MERCREDI, 18 OCTOBRE 1944

Chantiers maritimes canadiens

Les chantiers maritimes du Canada ont construit entre 3,000,000 et 3,500,000 tonnes de navire, dont 2,500,000 restent propriété canadienne, depuis le commencement de la guerre. Ces chiffres ont été communiqués ces jours derniers au ministre du Commerce, M. James A. MacKinnon, par le Shipping Board.

Les navires qui restent propriété canadienne sont au nombre de 137 et comprennent des cargos de 10,000 tonnes et des pétroliers de 3,600.

L'expansion de nos chantiers maritimes est un sujet de légitime orgueil. Elle nous a permis de contribuer puissamment à la victoire de l'Atlantique sur les requins allemands. Des 300 cargos de 10,000 tonnes que nous avons construits, deux ont été vendus au Royaume-Uni et 90 aux Etats-Unis. Nous avons aussi affecté 98 de ces navires au service de l'aide mutuelle pour la guerre, ce qui laisse 110 navires au service de compagnies maritimes canadiennes.

L'activité de nos chantiers maritimes en temps de guerre crée un problème pour les années de paix, problème du reste pas très inquiétant, car il s'agit de surabondance de biens. Il vaut mieux être trop riche que trop pauvre. C'est une "plaie" plus aisée à guérir.

Que ferons-nous de nos navires? Que ferons-nous de nos chantiers maritimes? C'est, à vrai dire, surabondance de moyens de transport. Mais il n'y a jamais trop de moyens de transport lorsqu'il y a des quantités croissantes de marchandises à transporter. Et la leçon pour nous est assez claire: notre prospérité de demain est liée à une expansion continue du commerce maritime international dans un monde pacifié où régnera la sécurité collective. Nous devons donc donner tout l'appui de notre jeune force à ceux qui rêvent d'une société de nations policées où personne n'aura le droit de se faire justice soi-même parce que la force collective des nations pacifiques y pourvoira. — comme le font les tribunaux et la police dans la cité.

Le Dr Gatien l'avoue

L'Union Nationale, comme le constatait récemment l'hon. M. Godbout, joue déjà de la guillotine dans les milieux du fonctionnarisme provincial. Les destitutions inexplicables et sans forme de procès s'effectuent à un rythme affolant, mais, comme en 1936, des impatiences se font jour chez la gentry ministérielle. On a beau mettre à pied nombre de personnes, plaquer des amis sans discernement, les congédiements ne paraissent pas encore se faire assez rapidement au goût desdits amis.

L'hon. M. William Tremblay, ancien député de Maisonneuve, avait en 1936 la charge officielle de faire patienter son monde. Nous préparons d'autres fournées qui ne tarderont pas à y passer aussi, expliquait-il au Club Ouvrier Maisonneuve. Le Dr J.-F.-A. Gatien, nouveau député U.N. de Maisonneuve, raisonne de même. Il disait dimanche à Montréal:

Ne critiquez pas les ministres si les choses ne vont pas aussi vite que vous le voudriez. De plus, ils sont arrêtés par la loi de la Commission du Service civil. Et vous savez que cette loi est l'oeuvre du gouvernement libéral. Et il fit adopter cette loi alors qu'il avait placé 6,000 fonctionnaires de plus qu'il en avait lorsque l'U.N. avait quitté le pouvoir en 1929.

Il s'agit d'attendre la prochaine session. On est présentement à faire l'étude de la loi de la Commission du Service civil. Ceci ne veut pas dire que la guillotine fonctionnera pour tous les fonctionnaires. Je suis d'opinion que les fonctionnaires âgés, ceux qui n'ont pas fait de politique et qui n'en font pas et qui sont honnêtes envers leur province et le gouvernement ne doivent pas être déplaçés. Mais s'il y a des coupables, qu'on les remplace. Et je puis vous assurer qu'il s'en trouve un grand nombre. Mais nos amis doivent attendre. La lenteur de procéder est obligatoire. Nos ministres sont bien disposés. Mais il n'y a pas de guillotine en usage, comme le crient nos adversaires.

Le Dr Gatien prétendra peut-être que la politique oblige parfois à cette sorte de cynisme. Certainement pas la politique propre, dans Maisonneuve comme ailleurs, encore que ce nouveau député ait hérité dans son comté de la clientèle douteuse de M. Tremblay.

Ses propos n'auraient pas manqué d'embarrasser le ministre si ce dernier ne s'en réjouissait pas secrètement pour avoir trop payé d'exemple jusqu'ici. Ils sont une contradiction

tion choquante des doucereuses assurances que donnait au début de septembre l'hon. M. Hormidas Delisle avec l'assentiment de M. Duplessis.

Ajoutons que ce que dit le Dr Gatien au sujet des 6,000 fonctionnaires libéraux embauchés par le gouvernement Godbout est tout à fait faux. La statistique exacte a été faite maintes fois à Québec et fournie à l'Opposition d'alors. Le 8 novembre 1939, la province comptait 8,975 fonctionnaires. Le 31 mars 1943, au moment de l'institution de la Commission du Service civil, le nombre des fonctionnaires s'élevait à 9,622, soit un accroissement en trois années et demie de guerre et de services administratifs nouveaux, de seulement 647 personnes et non pas de 6,000.

M. Gatien a multiplié ce nombre de fonctionnaires par dix, comme ne s'est pas gêné de le faire son chef M. Duplessis au cours de la dernière campagne électorale. Qu'il déplore aujourd'hui d'avoir sur les bras l'appareil de la Commission du Service civil qui l'empêche de multiplier par dix le nombre des destitutions injustes, n'est-ce pas pour lui chose toute naturelle?

La stabilité et l'efficacité de l'administration en souffrira encore une fois, de même que le besoin légitime de sécurité auquel aspire généralement l'homme qui est appelé au service de sa province.

L'irritation peut augmenter

Un quotidien influent de l'Ontario nous apprend que la nomination de M. Brooke Claxton comme ministre du Bien-être social et de la santé nationale, avec juridiction complète sur l'administration des allocations familiales, pourrait fort bien augmenter l'irritation du lieutenant-colonel George Drew, premier ministre de l'Ontario, car le nouveau ministre, dit ce journal, est de la province de Québec et il est le père de trois enfants.

Si le chef conservateur progressiste de l'Ontario est à ce point irritable, et il ne nous paraît nullement invraisemblable de le supposer après les discours qu'il vient de faire contre Québec, la cause de l'unité nationale, objet de sollicitudes et de désintéressement officiels depuis tant d'années, finira par être tout à fait compromise.

Plus tôt on comprendra le danger de la réaction tory, que les meilleurs esprits dénoncent depuis quelque temps; plus tôt nos gouvernants actuels de Québec sortiront de leur coupable léthargie devant la véhémence de certains propos, mieux cela sera.

Il appartenait visiblement à M. Maurice Duplessis d'intervenir, et dès la première heure, contre les sorties intempestives de M. Drew. Le nouveau premier ministre se devait de défendre sa province contre les attaques injustifiées de l'extérieur, et comme il aime à le répéter souvent lui-même, "à se tenir debout". Il a laissé s'envoler les choses. Il est vrai qu'incurablement tory lui-même, il pouvait avec difficulté, dans la circonstance, s'aventurer à censurer un conservateur aussi éminent que M. Drew; mais il y a des moments dans la vie de l'homme politique où l'on doit mettre de côté les masques considérations de parti pour voir aux intérêts les mieux compris de ses commettants.

Autour et alentour

Le prix d'une oeuvre d'art

Qu'il importe de craindre l'engouement du public dit cultivé pour une certaine manière de peindre! La France de la fin du dix-neuvième siècle nous a pourtant mis sous les yeux l'erreur de suivre l'opinion du plus grand nombre en matière d'art. Les amateurs qui se croyaient "avertis" n'achetaient alors que les toiles académiques. Manet, Monet, Renoir, Degas et, plus tard, Cézanne, Gauguin, Van Gogh (et combien d'autres!) ont dû d'abord vécut de misère, ne vendant leurs merveilles qu'à prix dérisoires. Les salisseries de Bouguereau et consorts valaient cher en ce temps-là, comme chez nous les Mauves et autres tristes imitations de l'école de Barbizon. Dès 1918, ce fut bien autre chose, les marchands européens ayant enfin compris que les peintures les plus remarquables de l'école de Paris prenaient rapidement les chemins de Londres et de New-York. La concurrence entre les marchands de tableaux de ces trois pays (France, Angleterre, Etats-Unis) fit mousser à ce moment-là la vente et la production des oeuvres picturales. On se mit à croire que tout ce qui avait un aspect nouveau était digne de durée et méritait l'approbation universelle. On ne le croyait pas tellement, dans bien des cas, mais on voulait absolument persuader les riches amateurs. La pagaille naquit ainsi dans le commerce de la peinture moderne. Et quelle pagaille! De surcroît, en surcroît, les collectionneurs en sont venus au point où ils ne savent plus, à moins que le goût essentiel ne les dirige, s'il existe la moindre différence entre l'immonde Soutine et l'admirable Picasso. Toute la peinture du XXe siècle s'évalue en dollars. C'est différent, c'est neuf, et donc c'est recherché. Valeur réelle au poids de l'argent? Ça n'a aucune espèce d'importance. Qu'est-ce que ça vaut en dollars?

Dans Pour la Victoire, M. Adolphe Demilly vient de signaler le manifeste des critiques qui protestent contre la spéculation sur la mauvaise peinture. Il écrit à ce propos:

Et pourtant nous voyons bien que certains marchands paient une publicité mensongère pour exalter de faux artistes. Les acheteurs qui croient faire de fructueux placements devront bien reconnaître un jour que leurs toiles ne valent pas un sou. On verra de la naissance de ces collectionneurs qui auront espéré la hausse de ces barbouillages. Mais l'épave n'est pas atteint par ce commerce truqué. Ceux qui paient ne sont pas des dupes. Ils n'ont aucune confiance dans la valeur réelle des toiles. Ils pensent seulement qu'ils les pourront échanger avec un gros bénéfice à d'autres spéculateurs.

Le malheur est qu'un artiste probe et sincère ne sera jamais soutenu par cette spéculation. Elle ne peut s'intéresser qu'à des oeuvres qui semblent folles aujourd'hui, ce qui permet d'espérer qu'un jour elles seront tenues pour belles. C'est la prime offerte à tous les farceurs sans scrupule, aux ignorants qui se vantent de ne rien savoir qui puisse obscurcir leur instinct.

Oui, mais le malheur de M. Demilly, c'est qu'il termine son article en souhaitant, pour ainsi dire, le retour à l'académisme. Et là, il se trompe assez grossièrement. L'académisme n'a jamais rien produit et ne produira jamais rien qui vaille l'attention d'un esprit tant soit peu cultivé. Il se fonde essentiellement sur l'application plus ou moins absolue de formules stables et clairement définies, alors que toute oeuvre d'art digne de survie a toujours exigé la création d'une forme nouvelle, propre à l'artiste, une forme unique non seulement dans l'ensemble d'un oeuvre, mais dans chacune des oeuvres d'un même artiste. L'académisme, c'est tout le contraire et c'est l'école du néant.

En réalité, il n'y a pas plus de peinture moderne que de peinture ancienne. Il y a la peinture viable et la peinture morte-née. Rappelons le mot de Degas: "La Peinture, c'est comme la mort, ça se sent." Dans tout le fatras publicitaire des marchands, l'homme de goût, qui s'est donné la peine d'éduquer son oeil à l'étude des symphonies de couleurs, sait choisir les oeuvres qui existent et repousser celles qui puent la mort.

Régime de comédie

Elle est bien cocasse, cette histoire qui nous vient de Québec: le nouveau gouvernement des 21 abroge le contrat de construction de l'édifice de la Commission des Accidents du Travail (construction déjà pas mal avancée) et passe un nouveau contrat avec un autre entrepreneur. Le second entrepreneur ne s'est pas aussitôt mis à l'oeuvre qu'il se déclare incapable de continuer. On invite alors le premier entrepreneur à reprendre son chantier, mais, ô miracle! il refuse. Pour reprendre une expression chère à M. Maurice Duplessis, on n'a jamais vu pareille situation dans toute l'histoire de la Confédération.

L'ivresse d'un régime dit d'Union Nationale est un malheur pour la province, mais ce malheur a une sorte de compensation dans les scènes burlesques dont il est prodigé. Comme Figaro, il faut bien rire de peur d'être obligé d'en pleurer.

WASHINGTON CARROUSEL

The Washington Merry-go-Round

par Drew Pearson

Dewey est prêt d'étouffer la rumeur d'après laquelle, s'il était élu président, il congédierait le chef du F.B.I., J. Edgar Hoover. La législation du "New Deal" fournit à Dewey un précédent inattendu au cours d'un de ses grands discours. Le général Eisenhower n'a jamais eu recours au dentiste, car il possède des dents parfaites. — Les Britanniques refusent d'accepter au nombre des observateurs américains en Grèce les officiers nés en ce pays et, depuis, naturalisés citoyens américains.

WASHINGTON. — Quelques-uns des conseillers de Dewey voudraient le voir conclure au sujet du F.B.I. (Federal Board of Investigation) ou Bureau fédéral des recherches criminelles, le même accord qu'au sujet du Secrétariat d'Etat; on se rappelle en effet que Dewey a laissé entendre qu'en cas de victoire pour lui en novembre, il s'entretiendrait avec le Secrétaire actuel Cordell Hull et le garderait quelque temps en place, afin qu'il n'y ait aucun accroissement lorsque Hull lui "passera la main".

Malheureusement, la rumeur a jusqu'ici persisté, sans recevoir de démenti, que Dewey enverrait à Hoover son poste de chef du F.B.I. La dite rumeur veut en effet que, de même que Roosevelt a toujours conduit le Secrétariat de la Marine un peu comme sa chose propre, ainsi Dewey, s'il était élu, dirigerait lui-même le Secrétariat de la Justice, et qu'il amènerait de New-York quelques-uns de ses vieux amis du temps où il était là-bas procureur de district pour leur confier l'administration du département des recherches criminelles.

J. Edgar Hoover est entré au service du Secrétariat de la Justice, au temps où les Républicains étaient encore au pouvoir, c'est-à-dire avant 1932. Roosevelt est le nez en l'air, et ne se soucie pas de son poste et même d'accroître les ressources de son département. Au vrai, c'est même sous l'administration actuelle des Démocrates, que le F.B.I. a touché son sommet dans le nombre de ses agents et qu'il a établi sa réputation comme organisme de répression du sabotage et des enlèvements.

Plusieurs Républicains croient que Dewey commettait une grave erreur s'il congédiait Hoover. Ils espèrent que leur candidat saura étouffer cette rumeur, et ils veulent l'espérer d'autant plus à cause de la "vague de crimes" qui suit toute guerre et qui suivra certainement la présente.

Trois facteurs différents peuvent encore aggraver cette vague de crimes. Le premier est celui de la délinquance juvénile, qui atteint maintenant des proportions alarmantes. Le second est la présence d'un certain pourcentage de criminels dans toutes les armées; on sait d'ailleurs qu'un des résultats de toute guerre est d'accroître les instincts criminels. Enfin, un petit nombre des travailleurs de guerre, qui touchent actuellement de forts salaires, peuvent recourir au crime pour se trouver des ressources lorsqu'ils perdront leurs emplois grassement payés.

DEWEY S'APPUIE SUR LE "NEW-DEAL"

L'ex-sénateur Josh Lee, de l'Oklahoma, a récemment fait rapport au président Roosevelt sur la façon dont s'était déroulée la grande réunion électorale tenue à Oklahoma-City par Dewey.

Le rapport que la tribune de laquelle Dewey devait s'adresser à la foule avait été construit pour une personne de la taille moyenne des Oklahomiens, comme le gouverneur Robert Kerr, qui mesure 6 pieds 3 pouces.

Le sénateur Ed Moore, ennemi personnel de Roosevelt, assistait à la réunion. Il avait rassemblé dans un énorme volume de 8 pouces d'épaisseur toute la législation passée sous l'ère du New-Deal. Il entendait l'utiliser au moment le plus dramatique, lorsque Dewey brandirait devant l'assistance la masse des lois du régime du New-Deal. Il se tenait donc assis sur la plateforme, derrière la tribune de l'orateur, tenant son volume sur ses genoux.

Mais, lorsque le président de l'assemblée voulut présenter Dewey à l'auditoire, il s'aperçut que la tribune serait trop élevée pour le candidat présidentiel (qui mesure 5 pieds 8 pouces). Il enleva donc à Moore son volume et le plaça sur le plancher derrière la tribune.

"Et c'est ainsi", dit Josh Lee, "que Dewey a prononcé un discours républicain, les deux pieds bien appuyés sur la législation démocrate".

LES DENTS DU GENERALISME
"Mon seul titre à une certaine distinction parmi mes contemporains", a modestement déclaré le général Eisenhower à Karl Mundt, au moment où le représentant du Dakota du Sud lui rendait visite en Angleterre, "il se trouve ici, dans ma bouche".

En même temps, il indiquait ses dents, justement renommées, car toutes les 32 y étaient et elles n'ont jamais fait connaissance avec les outils du dentiste.

"Les autres membres de ma famille ont des dents en bon état", a continué le général, "mais ils ont tous dû, à un moment ou à l'autre, recourir au moins une fois au dentiste. Je suis né dans une petite ville du Texas; tous mes frères et sœurs sont nés au Kansas, après notre déménagement d'un Etat à l'autre. Mes dents ont même provoqué un tel intérêt dans les milieux médicaux que les dentistes ont même pris la peine de se rendre dans cette petite ville du Texas où je suis né, afin de se rendre compte s'il y a là-bas, dans l'eau ou dans la végétation, quelque chose qui contribue à rendre les dents parfaites.

"La Nature vous avait fait capable de "mordre" dans une dure besogne", a riposté le représentant Mundt au général. "Et, maintenant que vous avez l'Allemagne sous la dent, vous ne le lâchez certainement pas avant de l'avoir mastiqué tout entier".

N.B. Les dents ont été livrées à des expériences pour connaître l'effet exact que peut avoir sur la denture des humains l'eau qui traverse la contrée natale du généralisme. Il est né à Dennison, au Texas, et a passé son enfance à Abilene, dans le Kansas. Les eaux de Dennison, soumises à l'examen, ont révélé la présence d'une faible quantité de fluorine, qui est un poison. On sait que la fluorine est efficace pour prévenir la carie dentaire; mais son emploi est encore



"Iti! Ni! San! Tchi! Go! Roko!... Sacrés Yankees, ils vont faire sombrer l'île!"

trop risqué pour être communément répandu. En effet, si la fluorine protège les dents à sa façon, elle a aussi tendance à les noircir.

UN ROI ANGLO-GREC

Des rapports diplomatiques non censurés nous parvenant de la Méditerranée indiquent que les Grecs, bien que grandement réjouis de voir la libération de leur territoire par l'armée anglaise, se préoccupent fort du fait que celle-ci s'accomplit sans l'aide des troupes américaines.

Au cours de la conférence de Québec, Churchill avait demandé à Roosevelt d'envoyer une partie de l'armée américaine qui fait maintenant campagne en Italie combattre en Grèce, en Albanie et en Yougoslavie. Mais le président, gardant l'oeil bien fixé sur son but principal — Berlin — n'a pas voulu entendre parler d'un détournement par les Balkans.

Aussi, lorsqu'il fut enfin décidé que les troupes anglaises débarqueraient seules en Grèce, le général Sir Henry Maitland Wilson, commandant-en-chef en Méditerranée réduisit le nombre des observateurs militaires américains qui devaient accompagner l'expédition à seulement 24 officiers. Les Anglais ont particulièrement tenu à biffer de la liste les officiers américains nés en Grèce et naturalisés depuis aux Etats-Unis.

Les officiers américains d'ascendance grecque sont connus parmi les plus grands travailleurs de l'Armée; ils ont maintenu d'excellents contacts avec l'"underground" grec. Mais les Anglais n'ont pas voulu leur faire confiance. La plupart des Grecs sont en effet tout à fait opposés au rétablissement sur son trône du roi George II, aux tendances fascistes bien connues. Les officiers américains d'origine grecque, parlant cette langue comme bien entendu, auraient pu se rendre trop bien compte du vrai sentiment du peuple grec à l'égard de la monarchie.

Les habitants du territoire grec maintenant libéré se demandent si Churchill, qui s'était fait le champion d'une restauration de George II au pouvoir, entend persister dans sa politique.

N.B. — Le général Wilson a limité également les Russes à un chiffre de trois observateurs. Il leur refuse tout accès au front et aux villes maintenant libérées et il a même prié le gros de la mission russe de quitter la Grèce.

(Copyright, 1944, by United Feature Syndicate, Inc.)

Le grand schisme moderne

Le Figaro du 6 octobre publie un article de Georges Duhamel intitulé "Une Sécession":

"J'ai rencontré la semaine dernière un officier, Général de l'armée britannique. Au cours de notre entretien, je lui ai demandé, non sans quelques précautions oratoires, comment l'Angleterre se comportait avec les Hitlériens anglais. Le Général m'a fait entendre que le gouvernement britannique avait pris toutes ses précautions pour tenir ses Hitlériens en respect et je veux croire qu'il en est ainsi.

Cette question ne saurait être pour nous une question de second rang. Les Britanniques nous marquent une grande cordialité mais ils ont beaucoup de mal à comprendre la nature des souffrances que nous avons endurées pendant ces quatre années mortelles. Ils voient la France en proie aux affres de la résurrection, ils voient la France chercher en tâtonnant, en trébuchant les chemins de sa justice. Ils peuvent penser — ils l'ont dit d'ailleurs récemment dans leurs journaux — que la France donne beaucoup trop de temps à ses discussions intestines. Il restait à dire que le problème de l'Hitlérisme n'est pas de toute évidence un problème français qui intéresse toutes les nations.

Quand les Français parlent entre eux de traitris et de trahisons ils citent tout naturellement quelques noms, toujours les mêmes, car le choix n'est pas infini. Ils disent Bazaine ou Ganelon.

Le cas de ces misérables n'a pourtant que peu de rapports, du moins en principe, avec l'extraordinaire problème que nous avons vu se développer dans presque tous les peuples du monde depuis le développement de l'empire national-socialiste.

Déçus ou irrités par les infirmités, assurément visibles des démocraties vieillissantes, nombre d'hommes, dont quelques-uns ne manquent pas de culture, avaient commencé de rêver sur les doctrines d'autorité, sur le recours à la forme et même à la violence. Pour orienter, pour déterminer leurs méditations, ils avaient des maîtres, des docteurs et toute une bibliothèque. Puis il est bien sûr que certains d'entre eux pensaient assidûment à leur patrie et souhaitaient que cette patrie fût plus forte et mieux conduite. Et tout cela est demeuré longtemps dans le domaine des jeux idéologiques.

Puis nous avons vu paraître un dictateur, deux dictateurs et le problème est entré dans la phase des expériences. L'imagine mal d'ailleurs quelles ont été les réflexions d'un certain nombre d'hommes, dans tous les pays du monde, quand ils ont compris que s'ils demeuraient anti-allemands par principe, ils étaient en train de devenir pro-hitlériens par inclination. Je parle de réflexions mais le temps, à vrai dire, n'était plus à la réflexion. Les dictateurs passaient à l'acte. Je laisse de côté la lamentable aventure de l'Italie et je m'en tiens à celle de l'Allemagne. Or l'Allemand jouit et gagnait. Chaque acte était une victoire. Ce n'était même plus une expérience, c'était une démonstration. Dans toutes les nations un certain nombre d'hommes aveuglés par le jeu de l'idée et la passion d'abord, puis par la marche des faits ensuite, ont dès le temps de la guerre blanche, considéré le débat comme tranché de manière définitive et quand leur pays natal s'est soudainement trouvé engagé dans l'aventure, ils n'ont même pas senti qu'ils venaient de changer de patrie. Le phénomène prenait une importance de sécession.

Qu'ils fussent acteurs ou spectateurs passionnés, les hommes de sécession, en France comme ailleurs, s'ils cultivaient encore quelques sentiments d'humanité, ne pouvaient pas ne pas être inquiétés du tour pris par l'aventure hitlérienne et des procédés mis en oeuvre; mais ils se consolaient sans doute en pensant qu'au regard de l'histoire le résultat seul importe, que l'avenir ferait les yeux sur telle méthode cruelle, sur tel trait de barbarie.

L'expérience touche à son terme et on peut déjà la juger dans son ensemble. L'Allemand a porté la guerre du Cap Nord à la frontière égyptienne, de l'Angleterre à la Volga, puis sur presque toute la face du globe. Il a sur tout son passage laissé plus de ruines que les grands ravageurs mongols. Il a livré à un peuple de la race jaune une partie du patrimoine de la race blanche. Il a répandu le sang de millions et de millions d'hommes. Il a déporté, comme aux pires siècles de l'antiquité, des populations entières. Il a commis tant de crimes et avec tant d'ingéniosité

que l'esprit en demeure frappé de consternation. Il a ruiné le vieux monde, il a fait naître des haines inexplicables et a corrompu pour longtemps toutes les sources de bonheur. Mais ce qu'il a fait de plus grave au regard de l'observateur, c'est qu'il a en bien des milieux, déterminé et entretenu l'obscurcissement des consciences.

Il est clair dès maintenant que cette expérience effroyable se termine par un échec. La victoire ne pourra donc en dissimuler l'horreur. Par l'effet d'une puissante coalition, les peuples ont marqué partout qu'ils ne voulaient pas de l'avenir qu'on leur offrait, qu'ils n'acceptaient pas le régime définitif de la violence, qu'ils n'employaient et qu'ils n'emploieraient la violence que pour humilier la violence. Mais combien de temps faudra-t-il pour que dans les profondeurs de chaque peuple s'évanouissent les traces de la sécession dramatique qui torture encore après tant de souffrances, la misérable humanité?"

Les sanctions contre la trahison

Les milieux autorisés précisent que toutes les procédures engagées contre les agents de l'ennemi le sont en vertu des seuls articles soixante-quinze et suivants du Code Pénal. Toute collaboration avec l'ennemi tombe sous le coup de ces dispositions pénales. Par contre, répondant aux désirs formels de la résistance, le Gouvernement Provisoire de la République a estimé que les jugements des traites qui se sont faits les valets de l'ennemi réclamaient la juridiction démocratique qui serait l'expression de la Nation. A cet effet, il a institué dans chaque ressort de la Cour d'Appel une cour de justice subsidiaire en sections départementales. Chaque cour de justice est composée d'un Magistrat qui remplit les fonctions de Président, directement pour le Ministre de la Justice et de quatre jurés désignés par le sort sur une liste dressée chaque mois par une Commission comprenant le premier président de la Cour d'Appel ou le président du Tribunal Civil du chef-lieu du département et de deux délégués du Comité Départemental de la Libération. Innovation capitale dans l'histoire des institutions judiciaires françaises: Les femmes sont appelées aux fonctions de jurées au même titre que les hommes. Après des cours de justice des juges d'instruction procédant aux informations et les Commissions du Gouvernement exercent l'action publique. D'ici peu de jours une juridiction essentiellement populaire va donc rendre justice, au nom du peuple français, pour tous les faits de collaboration avec l'ennemi.

En ce qui concerne Paris, l'organisation de la cour de justice a soulevé des difficultés particulières. En effet le nombre des accusés qui seront ici traduits devant des jurés, est considérable: Paris ayant durant quatre ans centralisé les services de l'ennemi. Sont déjà nommés: Le Président, les Commissaires Gouvernementaux, les Juges d'instruction. Seulement, les délais imposés par la législation actuelle, en matière de justice, ne permettent pas de constituer l'Official, le 21 septembre, ne permettant pas encore la constitution des jurés. La liste de membres de ceux-ci a été arrêtée le 29 septembre par le premier Président, un Commissaire et deux délégués du Comité de Libération. C'est à l'audience de rentrée, le 2 octobre, que se fit le tirage au sort des vingt jurés. On peut donc compter que la première audience se réunira le 11 ou le 12 octobre. Les premières affaires appelées seront vraisemblablement: l'affaire Bony, celle des assassins de Georges Mandel et ensuite celle des usines Renault et de Francolor. La tâche est urgente et épuisante. Des cours de justice vont être instituées à Versailles, à Chartres, à Troyes et à Auxerre qui dépendent directement de Paris.

Pourquoi ce silence?

L'hon. Adélaïde Godbout, chef de l'Opposition libérale à la Législature, n'est pas peu surprise de constater que le premier ministre Duplessis n'ait pas jugé opportun encore de répondre aux paroles singulièrement cavalières que prononçait récemment à l'endroit de la province et de sa population l'hon. George Drew, premier ministre de l'Ontario, au sujet des allocations familiales. M. Godbout s'étonne à bon droit que M. Duplessis, d'ordinaire si prompt à mêler la chose politique fédérale avec la chose politique provinciale, garde silence, sous prétexte, peut-être, que la politique ontarienne n'est pas de son ressort.

Pauvre motif! On le sait bien que les affaires de l'Ontario ne sont pas les affaires du Québec, mais il ne s'agit pas de cela. Il s'agit de savoir comment il se fait que M. Duplessis ne se montre pas au moins aussi courtois que M. Macdonald. Pourquoi ne condamner les impardonnables propos du colonel Drew. En commentant l'attaque perfide de ce dernier contre la population du Québec, M. Hepburn avait dit, la semaine dernière, "Ce fut, d'abord, une incitation claire et nette à la haine envers la province voisine; plus encore, une incitation à la haine contre la population de l'Ontario". Or, M. Duplessis, lui, n'a rien vu sans doute, dans tout cela, qu'un discours anodin, qu'une saute d'humeur de M. Drew.

Etrange, très étrange!

(La Tribune)

Vous ne l'aurez pas!

Moscou donne une nouvelle preuve d'amitié à la France. Sous ce titre: "Les Alsaciens refusent d'être des soldats d'Hitler", un rédacteur du journal de Moscou "Moscow News", relate qu'il a eu l'occasion de s'entretenir avec 46 prisonniers alsaciens des 24e, 26e et 27e divisions allemandes. 34 sur 45 étaient déserteurs. Ce pourcentage est d'autant plus significatif que la surveillance exercée sur les soldats alsaciens enrôlés de force est des plus sévères. Dans chaque unité, deux ou trois soldats allemands sont chargés d'emprisonner les Alsaciens. Aucun Alsacien n'est laissé seul quand il monte la garde. Les Alsaciens ne sont jamais envoyés en reconnaissance, n'ont jamais de permission, ne sont jamais seuls.

Le journal russe ajoute que les Alsaciens remplacent souvent maintenant des Polonais sur le front russe. D'autre part, Radio-Brasile annonce que le général commandant le 278e Régiment d'Infanterie allemande a reconnu, dans un ordre du jour, que l'attitude des soldats alsaciens avait été cause de pertes élevées éprouvées par la Division qu'il commande.

Toujours le vieux refrain que chantait Mlle Amlant en 1871 à l'Eldorado: "Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine! "Et malgré vous, nous resterons Français!"

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois.

WINDSOR
CARRÉ DOMINION

DANS LE DOMAINE DU TURF

INSCRITS

Rockingham

PREMIERE COURSE — \$1,200, A réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Dark Mischief 114, Kleg Light 109, Sir Talbot 114, Acka-Ack 117, Last Frontier 111, Boxida 109, General Sickle 108, Boland 111, Scarlew 109, Warkenton 115, Floyer 111, Meline 111, Miss Amanda 108, North Lee 115, Deham 120.

DEUXIEME COURSE — \$1,500, pouliches, pesanteurs spéciales, 2 ans, 6 furlongs.
Chancéga 110, Hex 114, Linda M. 115, Spence 111, Pirt 110, Green Leg 118, Swag 115, Reihub 110, Star Willow 110, Play Day 115, Botate 115, Chance 108, Plare Belle 115, Wham Bam 114, Rita Royal 115, Karen Q. 115.

TROISIEME COURSE — \$1,000, A réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Rough Man 110, Happy Prince 112, Grano Saita 108, Boyan 105, Hopeful Reward 108, Touring Lady 108, Lystream 111, My Zaca 111, Vise Warrior 111.

QUATRIEME COURSE — \$1,000, alloues, 3 ans, 6 furlongs.
Our Sponsor 115, Vanslam 117, Night Bomber 111, Blenette 109, Dauntless 111, Slaton 111, Genta 114, North Fire 111, Say Sandy 108.

CINQUIEME COURSE — \$2,000, alloues, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Fidelius 114, Stella Lull 117, Oxie 111, Marion Collins 115, Vey No 111, Smart Bet 120, Skipper 115.

SIXIEME COURSE — \$2,500, Handicap, 3 ans et plus, 1-16 milles.
Towakee 111, A-F-B Eye 104, Judge 108, Gopher Lad 112, Tne Boy 108, Reward 108, Dinner Party 112, No Wrinkles 118, aPatriotism 102.

SEPTIEME COURSE — \$1,500, A réclamer, 4 ans et plus, 1/2 milles.
Gallant 117, Junco 111, Budded 111, War Communique 111, Son of Heels 114, Cate Eye 114, Snowflake 111.

HUITIEME COURSE — \$1,000, A réclamer, 4 ans et plus, 1-16 milles.
Keene Advice 111, Ida Pances 112, Wheat 118, Back Fiddle 108, King Neptune 111, Dinner Party 109, Roman Governor 109, Siganar 104, Heel Dust 117.

PREMIERE COURSE — \$2,500, A réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Winecup 115, Sir Counsellor 116, More Wine 112, Platane Echo 109, Dusty 116, Miss Mary Jo 108, Liquid 112, Chief 108, Mote 115, Marjorie Place 115, Richmond 116, Blue Stride 112, Jockita 112, Scotch Trap 115, Jock 115, Stride 109, Little Flyer 109, aKing's Gambit 111, Scottie Belle 104.

DEUXIEME COURSE — \$1,500, A réclamer, 4 ans et plus, 1-16 milles.
Saratoga 109, Oran 120, Chonolan 109, Our Doris 111, Hapish Ruth 111, Gold Hart 114, Decelion 114, Love Is Blind 111, Trial 111, Gay Legend 120.

TROISIEME COURSE — \$3,000, pouliches, pesanteurs spéciales, 2 ans, 6 furlongs.
Come East 115, Smart Bet 115, Lakonia 115, Sis Browne 115, Kaly 115, Wats Girl 108, Ballator 115, Shore Patrol 115, Star Song 115, Espostia 115, Chosen Miss 112, Duches Myrna 115, Meadow Maid 115, Admiral's Lady 111, Army Cycle 115, Wire Belar 115, Dolly Varden 115, True Note 110, Gayler 115, Agents Girl 112.

QUATRIEME COURSE — \$2,500, alloues, Handicap, grade C, 3 ans, 6 furlongs.
Darby Dingbat 117, Jean Miracle 117, Ohad Lancer 112, Fox Browne 112, Dance Team 116.

CINQUIEME COURSE — \$10,000, alloues, The Remenssen Handicap, 2 ans, 6 furlongs.
Great Power 116, Lady's Reward 112, aBill Hunt 115, Ringway 116, Febrile 107, Unconditional 111, Concorde 111, Snow Bells 111, Scudding Howl 111, aPatriotism 114, Phebeite 116, Greek Warrior 114, War Jeep 121.

SIXIEME COURSE — \$2,500, Handicap, grade D, 3 ans et plus, 1/2 milles.
Perfect Rhyme 116, aPence Plot 109, Vordon 112, Jimmy John 109, aMoon 115, Maiden 115, aPence 102, Blue Whistler 116, Samborone 112, Spoon Bread 104, Outmeal 110, Bell-The-Cat 115, Blue Nose 110, Devila 110, aPence 110.

SEPTIEME COURSE — \$3,000, A réclamer, 3 ans, 1-16 milles.
John the Good 105, Chance Mate 111, aMerodach 106, Nance 111, Free Dutch 111, Chase 111, Early Wind 111, aWally 111, aLant 111, Offenbach 114, Respire 111.

QUATRIEME COURSE — \$1,000, alloues, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: J. Fendrick et I. Bieher.

PREMIERE COURSE — 2 ans, 6 furlongs.
Hyrko's Ginger 112, Pilate's Fun 116, Gold Head 116, Miss Belvedere 109, Little Joyce 115, Manuella 116, Tracédine 115, Country Lad 116, Michir 116, Fairy Time 112, aMiss Sabador 115, aPence 110, 115, adisam 116, aPence 116, Hector 116, Pasapet 111.

DEUXIEME COURSE — 2 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: Edward and Scaffid.

DEUXIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: Wexler and Hickman.

TROISIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

QUATRIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

SEPTIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

QUATRIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

SEPTIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

QUATRIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

SEPTIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

QUATRIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

SEPTIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

QUATRIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

SEPTIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

QUATRIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

SEPTIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

QUATRIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

SEPTIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

QUATRIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

SEPTIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

QUATRIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

SEPTIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

QUATRIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

SEPTIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

QUATRIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

SEPTIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

QUATRIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.

SEPTIEME COURSE — Allocation, 3 ans, 6 furlongs.
a-Entrée: G. G. and Waggon.



Nos sélections aujourd'hui
Par Buck Weaver

JAMAICA (Piste rapide)

- 1-Richmond, Scotch Trap, Dusty.
- 2-Gay Legend, Declon, Oran.
- 3-Smart Bet, Exposit, Katyls.
- 4-Fox Browne, Darby Dingbat, Danse Team.
- 5-War Jeep, Sun Herod, Melsicite.
- 6-Maiden, Jimmy John, Blue Whistler.
- 7-Offenbach, Merodach, Respire.

LAUREL (Piste rapide)

- 1-Stormy Bill, Temer, Pilate's Fun.
- 2-Leave, Oldwood, Hockey.
- 3-Aucun choix.
- 4-Abel, Ringalong, Winsome Lad.
- 5-Carmus, Happy Lark, Dog Day.
- 6-Salto, Reptis, Best Reward.
- 7-Declared, Quent Reynolds, O'Goody.
- 8-Conquer, Michigan Sun, Weighacher.

MEILLEUR: SALTO.

ROCKINGHAM PARK (Piste rapide)

- 1-Snarleyow, Ack-Ack, Sir Talbot.
- 2-Chase Tide, Space, Play Day.
- 3-Rough Man, Boyan, My Zaca.
- 4-Night Bomber, Our Sponsor, Say Sandy.
- 5-Smart Bet, Media Luna, Yes or No.
- 6-No Wrinkles, F. B. Eye, Dinner Party.
- 7-Still Gallant, War Communique, Junco.
- 8-Heel Dust, Wheat, Keene Advice.

MEILLEUR: SMART BET.

SPORTSMAN PARK (Piste rapide)

- 1-Starvelta, Gentle Savage, Mismark.
- 2-Brown Mask, Air Sprite, Book Plate.
- 3-Betel, Binge Mama, Edgar B.
- 4-Catchmeow, Dark Ship, Rex-Avis.
- 5-Computriol, Hordal, Quaker.
- 6-Volcano, Idle Sun, Parangang.
- 7-Son of Peace, Rush Act, Bushwhacker.
- 8-Swain, Klee Lee, Prince O'Mars.

MEILLEUR: SON OF PEACE.

DUFFERIN PARK (Piste rapide)

- 1-The Sheriff, Floral Gift, Patter Gal.
- 2-Phillis B., North Sweep, Elsbright.
- 3-Blue Button, Scandalous, Franco Haxon.
- 4-Powers Gouraud, Golden Lea, Good Mixer.
- 5-K. Cookie, Porter's Girl, Puritan Maid.
- 6-Snow Air, Maggie, Attester.
- 7-Vesuvius, Youville, Timely Flight.

MEILLEUR: BLUE DUTTON.

LAUREL (Piste rapide)

- 1-The Sheriff, Floral Gift, Patter Gal.
- 2-Phillis B., North Sweep, Elsbright.
- 3-Blue Button, Scandalous, Franco Haxon.
- 4-Powers Gouraud, Golden Lea, Good Mixer.
- 5-K. Cookie, Porter's Girl, Puritan Maid.
- 6-Snow Air, Maggie, Attester.
- 7-Vesuvius, Youville, Timely Flight.

MEILLEUR: BLUE DUTTON.

LAUREL (Piste rapide)

- 1-The Sheriff, Floral Gift, Patter Gal.
- 2-Phillis B., North Sweep, Elsbright.
- 3-Blue Button, Scandalous, Franco Haxon.
- 4-Powers Gouraud, Golden Lea, Good Mixer.
- 5-K. Cookie, Porter's Girl, Puritan Maid.
- 6-Snow Air, Maggie, Attester.
- 7-Vesuvius, Youville, Timely Flight.

MEILLEUR: BLUE DUTTON.

LAUREL (Piste rapide)

- 1-The Sheriff, Floral Gift, Patter Gal.
- 2-Phillis B., North Sweep, Elsbright.
- 3-Blue Button, Scandalous, Franco Haxon.
- 4-Powers Gouraud, Golden Lea, Good Mixer.
- 5-K. Cookie, Porter's Girl, Puritan Maid.
- 6-Snow Air, Maggie, Attester.
- 7-Vesuvius, Youville, Timely Flight.

MEILLEUR: BLUE DUTTON.

LAUREL (Piste rapide)

- 1-The Sheriff, Floral Gift, Patter Gal.
- 2-Phillis B., North Sweep, Elsbright.
- 3-Blue Button, Scandalous, Franco Haxon.
- 4-Powers Gouraud, Golden Lea, Good Mixer.
- 5-K. Cookie, Porter's Girl, Puritan Maid.
- 6-Snow Air, Maggie, Attester.
- 7-Vesuvius, Youville, Timely Flight.

MEILLEUR: BLUE DUTTON.

LAUREL (Piste rapide)

- 1-The Sheriff, Floral Gift, Patter Gal.
- 2-Phillis B., North Sweep, Elsbright.
- 3-Blue Button, Scandalous, Franco Haxon.
- 4-Powers Gouraud, Golden Lea, Good Mixer.
- 5-K. Cookie, Porter's Girl, Puritan Maid.
- 6-Snow Air, Maggie, Attester.
- 7-Vesuvius, Youville, Timely Flight.

MEILLEUR: BLUE DUTTON.

LAUREL (Piste rapide)

- 1-The Sheriff, Floral Gift, Patter Gal.
- 2-Phillis B., North Sweep, Elsbright.
- 3-Blue Button, Scandalous, Franco Haxon.
- 4-Powers Gouraud, Golden Lea, Good Mixer.
- 5-K. Cookie, Porter's Girl, Puritan Maid.
- 6-Snow Air, Maggie, Attester.
- 7-Vesuvius, Youville, Timely Flight.

RÉSULTATS

Jamaica

PREMIERE COURSE
Reformator, Atkinson 4.40 2.30 2.50
Bismarck, Mott 4.40 2.30 2.50
Note, Roberts 4.40 2.30 2.50
Psychiatrist, Miss Puritan, Atkinson, Family Doc, Earl Hall, Home Wolf, Bell Bottom, Delmon, Ocasaba, Beauty, Royal, Westa To Town James ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE
Knight, Capry, Pernane 2.50 1.40 1.00
Pilot Light, Maude 2.50 1.40 1.00
Madlyn K. Mills 2.50 1.40 1.00
Miss Fack, Josephine, Gromy, Scholary, Genia, Sam S. Valida, Autumn, Pats Mary ont aussi couru.

TROISIEME COURSE
Tender, Westre 2.50 1.40 1.00
Dejection, Jones 2.50 1.40 1.00
Grand Gay, Mills 2.50 1.40 1.00
Super Justice, Hubub, Alned, Old Grad ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE
Baron Jack, Atkinson 2.50 1.40 1.00
Zacoll, Sander 2.50 1.40 1.00
Jacob, Linberg 2.50 1.40 1.00
Angry Army, Petrol, Point, Ceneero, Rockwood, Pay, Court, Billa, Magnetie, Star Herodotus, Swords, G. L. Joe ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE
Fausht, Wright 4.40 2.30 2.50
Skin Deep, Longden 4.40 2.30 2.50
Walter Pearl, Maashek 4.40 2.30 2.50
Swimming, Hne, Hadawin, Your Reward, Tarpas ont aussi couru.

SIXIEME COURSE
Light of Morn Mills 2.50 1.40 1.00
Dare, Atkinson 2.50 1.40 1.00
Dudra Dear, Farmine 2.50 1.40 1.00
Fire Stiky, Green Apples, Canina, Director, Face Air Crystal ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE
Light Beach, Farmine 2.50 1.40 1.00
Jane One, Atkinson 2.50 1.40 1.00
Historic, Mohriens 2.50 1.40 1.00
Nebraska, Smart, Key, Triple Scotch, Michigan Smart Bright Camp Russia Sun, nip ont aussi couru.

Rockingham

PREMIERE COURSE
Taking Ways Jenkins 3.40 3.40 2.60
Meadow View, Zehr 3.40 3.40 2.60
Tim o Shank, O'Brien 3.40 3.40 2.60
Dust, Alpine Light, Multi Quat, Ha, cron Boy, De Kalb, Camp Brill, Sky SENTRY, Back Numb ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE
Lost Gold, Breen 3.40 3.40 2.60
Chancy Sord, Martin 3.40 3.40 2.60
Valdina Secret, Hutter 3.40 3.40 2.60
Poma, Sparkier, Nanny Bones, Wake Robin, All Free Bowling Green, Cheriko, First Girl ont aussi couru.

TROISIEME COURSE
Mighty E. Fallon 3.40 3.40 2.60
Aldina Idol, Jenkins 3.40 3.40 2.60
Buck, Patch Oliver 3.40 3.40 2.60
Celtic, Sorbonne, Psychiatric, Over the Dam, Bonnie Myth, Sea Victory Algiers ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE
Good China, Gaffin 2.50 1.40 1.00
Revive, Oliver 2.50 1.40 1.00
Fait, Hay, Claggett 2.50 1.40 1.00
Hada Tickle, Fleet Queen, Two o Clock, Cheated, Light Sandwich ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE
Checker Hall, Snelling 2.50 1.40 1.00
Slender Lady, Hettinger 2.50 1.40 1.00
Malaya, Breen 2.50 1.40 1.00
Mabe, Wednesday, Northridge, Floyd, Our All, Halcyon Night ont aussi couru.

SIXIEME COURSE
Pique, Claggett 4.40 2.30 2.50
Oghar, Blaski 4.40 2.30 2.50
Wind Mill, Jenkins 4.40 2.30 2.50
Countess, War, Fiat Ma, West Fleet, In Vogue ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE
War, Glen, Jenkins 3.40 3.40 2.60
Crosstide, Claggett 3.40 3.40 2.60
Spring Parade, Hernandez 3.40 3.40 2.60
Peter Boone, Rose Mountain, Bus V. Z, Jasas Pal, Da Oskond One to Two, Eta ont aussi couru.

HUITIEME COURSE
Pumira, Mc-Muller 3.40 3.40 2.60
Infant Queen, Turnbull 3.40 3.40 2.60
Rapidiamente, Daniel 3.40 3.40 2.60
Yara Spinnor, Brooklandville, Albino Real Man, Broode ont aussi couru.

Laurel

PREMIERE COURSE
My Angela, Rens 2.50 1.40 1.00
Split the Wind, Gilbert 2.50 1.40 1.00
Stuffed, Wally 2.50 1.40 1.00
Forever Mine, Little Mustard, Ten Oaks, Battle Rock, Gay Larkmead, Battle Cruise, Gentry, Sun Bart ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE
Rita Jane, Martin 2.50 1.40 1.00
Nobby Jack, Snelling 2.50 1.40 1.00
Brainstake, Kirk 2.50 1.40 1.00
Strolling Lee, Wee Bart, Four Tern, Dress Bar, Tenderfoot, Rosa Antea, Exploit, High, North ont aussi couru.

TROISIEME COURSE
Oak Twie, Gilbert 3.40 3.40 2.60
White 3.40 3.40 2.60
Jr O Sullivan, Calvert 3.40 3.40 2.60
Post Boy, Semper Parata, Flar Bid, Pomona, Ponchartrain, Tacaro Sunted, Narrah, Gombon, Man, Annie Boston ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE
Alta, Gal, Martin 3.40 3.40 2.60
Dorothy Pomp, Scawthorn 3.40 3.40 2.60
Brother Dear, Bowers 3.40 3.40 2.60
On the Way, Dians, Heights, Great Step, Sing Lightly Pallas Star, Shalies, Alliance Well, Allright Co Star ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE
Which Ace, Bietacker 7.20 4.30 3.00
Birnhour, Mora 7.20 4.30 3.00
Theorus 7.20 4.30 3.00
Record Maker, Mar Despit Flying Star, Sundial, Valinda Infant, Blue Steel, Red Gal, Glette ont aussi couru.

SIXIEME COURSE
Kopia, Young 14.40 7.70 2.80
Ely, Hene, Hene 9.10 2.90
Sophocles, Jemas 9.10 2.90
Space Man, Strolling Don, Uncle Buck ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE
Westminster, Dodson 2.50 1.40 1.00
Morning Choice, Bowers 2.50 1.40 1.00
High Bridge, Scawthorn 2.50 1.40 1.00
Jons, Whizling By, Liseurete, Desert Misse, Tedyal Spirit, Level Grey, Pares, Vain, Head, Mare, Chick ont aussi couru.

HUITIEME COURSE
Reidus, Kirk 2.50 1.40 1.00
Lady Drive, Robertson 2.50 1.40 1.00
Hobbs First, Some Where, Nilon, Strumming, Conslantion, Yellow Silk, Unheard, Forest Ranger, Daintford ont aussi couru.

Hawthorne

PREMIERE COURSE
Polaris, Glidwell 6.40 3.20 2.50
Free Hope, Nelsa 6.40 3.20 2.50
Free Hope, Nelsa 6.40 3.20 2.50
Gold Face, Freeman 6.40 3.20 2.50
Am American, Bride, Pupp, Exclamation, My Impulse, Mare, Advice ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE
Extricate, Haley 6.20 2.90 2.60
Replayful, Hilly 7.40 4.00 1.20
Lightfoot Lady, Jenson 7.40 4.00 1.20
Miss Gater, Darora, Miss Stage, Ansed, Star, Fender, Bright, Bronze, Fogaret, So, Sur, Noddy ont aussi couru.

TROISIEME COURSE
Sich Aran, Zofelt 7.20 4.30 3.00
Hop, Piker, Lavie 15.60 7.60 2.60
Hy Trite, Lemons 15.60 7.60 2.60
Alan F. Islam, Girl Half Grand Monks, Mare, Super ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE
Calm Seas, Pucci 2.50 1.40 1.00
Rockwood, Somer, Knott 2.50 1.40 1.00
Ted Gardner, Garner 2.50 1.40 1.00
Valina, Tumble, Omilus, On High, Silent, Play, Clinton ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE
Bell, Sone Bodou 6.50 3.50 2.40
Bula, Ene Hilyer 6.50 3.50 2.40
Leta, Hene 6.50 3.50 2.40
King Epithi, Bolo, Babe, Henry, Knight, Cowan, Sally, Pin, Puttithere, Babe, Dream, Vain, Cane, Car ont aussi couru.

SIXIEME COURSE
Nod, Hilly 10.50 3.50 2.50
Chinamink, Calvert 3.20 2.40
Bola, Tie, Freeman 3.20 2.40
Short Life, Marjorie S., Whose, Liberty, Pan ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE
Signals, Bloke, Pucci 16.60 9.00 2.90
Best Birthday, Bodou 5.00 4.00
Troop Train, Hiler 5.00 4.00
Chance Game, Tuxid, Good Bid, Hasty, Messance ont aussi couru.

HUITIEME COURSE
Ballymore, Jenson 27.20 13.40 6.60
Jack's Pride,

